

Mairie
de
BALLAN-MIRE
37510

Canton de BALLAN-MIRE

Tel. : 02.47.80.10.00

Fax : 02.47.80.10.01



Ballan-Miré, le 19 juin 2019

**CONVOCATION
CONSEIL MUNICIPAL**

V/Réf. :
N/Réf. : AC/IG-135/06-2019
Objet : « Conseil Municipal »

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

Mercredi 26 juin 2019

à 19 heures

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Répartition des sièges de conseillers métropolitains par Commune à compter du renouvellement général des Conseils municipaux de mars 2020*
- 2- Approbation des transferts de charges pour 2019 entre la Commune et la Métropole*
- 3- Fonds de concours 2019 à la Métropole – Investissement enveloppe 2 Ballan Miré*
- 4- Décision modificative n° 1 – Budget Ville*
- 5- Acte de vente réciproque entre la Commune de Ballan-Miré et Val Touraine Habitat « Maison-Rose » et « Restaurant de la Gare »*
- 6- Résiliation par anticipation du bail concernant les anciens logements de fonction de la Maison de Beaune*
- 7- Achat de deux parcelles boisées aux lieux-dits « La Commanderie » et « le Bois de la Fosse »*
- 8- Subvention 2019 à l'Union Commerciale*
- 9- Subvention à l'association sportive du Collège René CASSIN*
- 10- Tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement des mercredis*
- 11- Médiathèque – Tarifs 2019 – 2020*

- 12- Saison culturelle – Tarifs 2019 - 2020*
- 13- Convention de partenariat régissant le PACT*
- 14- Charte relative à l'implantation des relais radioélectriques sur le territoire de la Métropole Tours Val de Loire et de ses Communes*
- 15- Modification du tableau des effectifs : création de 5 postes d'animateurs surveillants*

DELEGATION AU MAIRE

Compte rendu des décisions n° 11/2019 à 16/2019 prises du 4 avril au 3 juin 2019.

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Alexandre CHAS